



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



25032424

le,

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

28-02-2025

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : 0841 047 804

Nom

(en entier) : **Cadastre et Inspection Télévisuelle des réseaux**(en abrégé) : **CITV**Forme légale : **Société Coopérative**Adresse complète du siège : **Chemin de l'Eau Vive 1, 7503 TOURNAI (FROYENNES)****Objet de l'acte : Désignation du commissaire**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale du 29 mai 2024

Quatrième résolution: Désignation du Commissaire pour les années 2024 à 2026

L'assemblée générale désigne la SRL "Joiris - Rousseaux, Réviseurs d'entreprises associés" comme commissaire pour une durée de trois ans. Le commissaire SRL "Joiris - Rousseaux, Réviseurs d'entreprises associés" désigne Mr Bernard Rousseaux (A01650) comme représentant permanent. Ce mandat se terminera donc à l'Assemblée générale statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2026.

Révisé par :
2024-02-28

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/03/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).